



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/61
11 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquantième réunion plénière
(Paris, 10-12 juin 2002)

Ordre du jour provisoire annoté de la réunion plénière de 2002

La réunion plénière s'ouvrira le lundi 10 juin à 14 h 30. Les séances du mardi 11 juin auront lieu respectivement de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Le mercredi 12 juin sera consacré en grande partie à la cérémonie de célébration du cinquantième anniversaire de la Conférence qui se déroulera de 9 h 30 à 13 heures, tandis que la séance de l'après-midi aura lieu de 15 heures à 17 h 30. La réunion plénière se tiendra au siège de l'OCDE à Paris (salle 1). Il est demandé aux participants de se présenter à la Section de la sécurité de l'OCDE vers 13 h 30 le lundi 10 juin afin de disposer du temps nécessaire pour les formalités et les inscriptions. Des renseignements d'ordre plus général figurent dans la note d'information CES/2002/INF.1.

Les documents dont sera saisie la réunion plénière peuvent être téléchargés à partir du site Web établi spécialement pour la réunion: <http://www.unece.org/stats/documents/2002.06.ces.htm>

Introduction

1. L'attention de la Conférence est appelée sur les points 3, 4 et 5 qui constituent les points clefs de la réunion plénière de cette année.

2. **Point 3 – Présentation intégrée et coordination des travaux statistiques internationaux dans la région de la CEE:** le Bureau a sélectionné l'élément de programme 2.2 «Collecte et traitement des données statistiques» en vue d'un examen approfondi, sur la base d'une communication de la Norvège (CES/2002/7) et d'un document établi conjointement par l'OCDE et le FMI (CES/2002/8).

3. **Point 4 – La réunion plénière marquant le cinquantième anniversaire de la Conférence des statisticiens européens** est le thème retenu pour le débat de fond de 2002. Le Bureau a décidé de diviser le temps alloué pour l'examen de ce point de l'ordre du jour en deux séances. La première sera axée sur l'activité de la Conférence au cours des 50 dernières années et traitera de deux questions: a) le passé et l'avenir et b) la période récente et le rôle des Principes fondamentaux. Cette séance est organisée par Carlo Malaguerra, également chargé d'élaborer le principal document qui servira de base de discussion (CES/2002/10). Les participants se baseront aussi sur des documents d'appui qui seront distribués uniquement dans la langue d'origine.

4. La deuxième séance portera principalement sur la situation actuelle et les scénarios envisageables pour l'avenir de la Conférence. La séance est organisée par Ivan Fellegi. Le débat sera fondé sur un document établi conjointement par I. Fellegi et Y. Franchet (CES/2002/11) et sur des documents d'appui qui seront distribués en anglais seulement (CES/2002/12 à 18).

5. **Point 5 – Partie de la réunion plénière consacrée à la célébration officielle du cinquantième anniversaire de la Conférence.** Les participants entendront des déclarations de la Secrétaire exécutive de la CEE-ONU, M^{me} Brigita Smögnerova et du Secrétaire général de l'OCDE, M. Donald Johnston. Lord Moser, ancien Président de la Conférence, fera un discours d'orientation générale qui sera suivi d'une discussion sous forme de table ronde. La célébration officielle durera une demi-journée et devrait s'achever le mercredi 12 juin à 13 heures. Après cette célébration, les participants devraient entre autres traiter du suivi du débat tenu la veille, au titre du point 4 de l'ordre du jour, en ce qui concerne l'avenir de la Conférence.

6. La Conférence devrait avoir terminé la majeure partie de ses travaux pour 16 h 40 le mercredi 12 juin. Les 30 dernières minutes seront consacrées à l'adoption du rapport de la réunion plénière. Il est prévu que la Conférence achève ses travaux le mercredi à 17 h 30.

7. Les documents qui doivent en principe faire l'objet d'un débat sont indiqués dans le tableau qui figure à la page 4. L'annexe I contient la liste des autres documents, soumis à titre d'information et qui font partie de la documentation établie pour la réunion plénière. Il n'est pas prévu d'échanges de vues concernant ces derniers documents, à moins que des membres de la Conférence ne souhaitent en faire état lors du débat sur le point 3 de l'ordre du jour. Tous les documents de la réunion plénière seront distribués aux participants par la voie habituelle, mais ils seront également diffusés sur le site Web de la CEE, en versions anglaise, française et russe, à mesure qu'ils seront disponibles. L'adresse de ce site est la suivante :

<http://www.unece.org/stats/documents/2002.06.ces.htm>

8. **Point 6 – Examen du suivi du séminaire.** Au cours de la séance de l'après-midi du mercredi 12 juin, le Bureau devrait en principe présenter sa proposition concernant le mode d'organisation futur de la Conférence, en se fondant sur les conclusions du débat que la Conférence aura consacré à son avenir le mardi 11 juin ainsi que de la table ronde qui suivra la célébration officielle du cinquantième anniversaire de la Conférence dans la matinée du mercredi. Le Bureau présentera également une proposition concernant les thèmes à débattre lors d'éventuels futurs séminaires.

Ordre du jour provisoire et calendrier

Heure	Point	Sujet	Document
Lundi 10 juin (14 h 30-17 h 30)			
14 h 30-14 h 50	1	DÉCLARATIONS LIMINAIRES et ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	ECE/CES/61
14 h 50-15 h 5 15 h 5-15 h 20	2	RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE - Session de mai 2002 de la CEE - Session de mars 2002 de la Commission de statistique de l'ONU	CES/2002/1 CES/2002/2
15 h 20-15 h 25 15 h 25-16 heures 16 heures-16 h 20 16 h 20-17 heures 17 heures-17 h 20 17 h 20-17 h 30	3	PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES TRAVAUX STATISTIQUES INTERNATIONAUX DANS LA RÉGION DE LA CEE Observations liminaires du Président Collecte et traitement des données statistiques (EP 2.2) Pause café/thé Observations sur l'EP 2.2 Observations sur l'un ou l'autre des éléments de programme restants (une quarantaine) Classement par ordre de priorité des activités inscrites au programme de travail de la Division de statistique et de la Conférence	CES/2002/3 et Add.1 à 7 CES/2002/7 et CES/2002/8 CES/2000/3 et Add.1 à 7 CES/2002/4 et 6 CES/2002/5
Mardi 11 juin (9 h 30-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30)			
9 h 30-12 h 30 9 h 30-10 h 15 10 h 15-11 h 10 11 h 10-11 h 30 11 h 30-12 h 30	4	RÉUNION PLÉNIÈRE MARQUANT LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS Introduction: la Conférence des statisticiens européens au cours des 50 dernières années Le passé et l'avenir (1952-1989) Pause café/thé La période récente et le rôle des principes fondamentaux	CES/2002/10 et documents de séance
12 h 30-14 h 30	DÉJEUNER		
14 h 30-17 h 30 14 h 30-15 h 15 15 h 15-17 h 15 17 h 15-17 h 30	4	RÉUNION PLÉNIÈRE MARQUANT LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS (suite) La période récente et le rôle des Principes fondamentaux (suite) Scénarios possibles pour les futures réunions plénières de la Conférence (une pause café étant prévue durant l'examen de ce point) Conclusions à débattre lors de la discussion sous forme de table ronde, le mercredi 12 juin	CES/2002/11 à 18

Mercredi 12 juin (9 h 30-13 heures et 15 heures-17 h 30)			
9 h 30-13 heures	5	PARTIE DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE CONSACRÉE À LA CÉLÉBRATION OFFICIELLE DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE	
9 h 30-11 heures		Déclarations de la Secrétaire exécutive de la CEE et du Secrétaire général de l'OCDE, et discours d'orientation générale de Lord Moser, qui a exercé la fonction de Président de la Conférence de 1974 à 1975	---
11 heures-11 h 25		Pause café/thé	
11 h 25-13 heures		Discussion sous forme de table ronde sur les questions soulevées au titre des points 4 et 5	---
13 heures-15 heures	DÉJEUNER		
15 heures-16 h 10	6	EXAMEN DU SUIVI DU SÉMINAIRE	
16 h 10-16 h 40		Examen des suggestions faites par le Bureau en ce qui concerne les mesures pratiques de suivi	----
16 h 40-17 h 5		Démonstration de la présentation intégrée en tant que base de données	
17 h 5-17 h 30	7	ADOPTION DU RAPPORT	Projet de rapport

Notes explicatives se rapportant à l'ordre du jour**Point 1: Adoption de l'ordre du jour et examen de la procédure à suivre durant la réunion plénière**

À sa réunion de février 2002, le Bureau de la Conférence a proposé les présents ordre du jour provisoire et calendrier, qui sont exposés de manière plus détaillée dans ce document pour adoption par la Conférence. Pour faire en sorte que la réunion plénière soit aussi brève et profitable que possible, les règles de procédure que la Conférence a adoptées à sa réunion plénière de 1994 aux fins d'améliorer l'efficacité des réunions plénières, et qu'elle a appliquées par la suite (**CES/821**), seront une fois encore suivies durant la réunion plénière de 2002.

Point 2: Incidences des réunions des organes dont relève la Conférencea) Session de mai 2002 de la Commission économique pour l'Europe

Des informations sur les débats tenus à la session de mai 2002 de la Commission économique pour l'Europe et sur les résolutions et décisions adoptées à cette session qui ont une incidence sur les travaux de la Conférence seront présentées dans le document **CES/2002/1**.

b) Session de mars 2002 de la Commission de statistique de l'ONU

On trouvera dans le document **CES/2002/2** des informations sur les conclusions dégagées et les décisions prises à la session de mars 2002 de la Commission de statistique de l'ONU qui peuvent avoir une incidence sur les travaux de la Conférence et sur les travaux statistiques internationaux intéressant les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE.

Point 3: Présentation intégrée et coordination des travaux statistiques internationaux dans la région de la CEE

Conformément à un usage récent, la Conférence procédera, au titre de ce point de l'ordre du jour, à un examen plus approfondi d'un domaine de la statistique, sur la base de communications présentées par des pays ou organisations internationales. On trouvera des indications détaillées sur le domaine choisi et sur les communications en question dans les notes relatives au point 3 de l'ordre du jour qui figurent dans le paragraphe 2 de l'introduction du présent document.

Ce point de l'ordre du jour englobe également des questions qui ont une incidence sur la coordination des travaux statistiques internationaux intéressant les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE ainsi que les décisions que la Conférence est appelée à prendre à chaque réunion plénière concernant à la fois son propre programme de travail et celui du Groupe des activités relatives à la population de la CEE. De plus, dans le cadre de ses fonctions de coordination des travaux statistiques internationaux dans la région de la CEE, la Conférence est également appelée, au titre de ce point, à donner, au besoin, des indications et des conseils à d'autres organisations internationales et supranationales et à d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE au sujet des activités touchant à la statistique qu'ils envisagent d'inscrire dans leur futur programme de travail et qui présentent un intérêt pour les pays membres de la CEE, d'Eurostat et de l'OCDE. Pour faciliter la tâche de la Conférence, la Présentation intégrée contient un large volume **d'informations** sur les travaux projetés par

diverses organisations internationales dans les 45 domaines de la statistique qu'elle englobe (**CES/2002/3 et additifs 1 à 7**). Toutefois, ces informations ne devraient normalement pas occuper une place importante dans le débat. Il convient de noter que l'annexe du document **CES/2002/3** donne des indications sur les ressources dont le secrétariat de la CEE devrait en principe disposer pendant les 12 mois suivant la réunion plénière de 2002 aux fins de l'exécution du programme de la Conférence.

Étant trop volumineuse et trop vaste pour ne constituer qu'un seul document, la Présentation intégrée fait l'objet de plusieurs additifs. Chacun donne un bref aperçu des conclusions auxquelles le Bureau est parvenu à l'issue de son examen des tâches accomplies dans le cadre du programme de travail de la Conférence depuis la réunion plénière de 2001 et des activités prévues pour les deux prochaines années. Par commodité, ces conclusions sont également réunies sous forme succincte dans un document unique beaucoup plus sommaire (**CES/2002/6**). Pour chaque domaine de la statistique considéré dans la Présentation intégrée, les propositions du Bureau qui appellent une décision de la Conférence sont également indiquées clairement, dans la rubrique des décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter.

La Conférence est appelée en outre à examiner la nouvelle structure de la Présentation intégrée qui a été mise au point par le secrétariat de la CEE, sur la base d'un document établi par ce dernier (**CES/2002/4**).

Enfin, au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence devrait également débattre de la proposition de classement par ordre de priorité des activités figurant au programme de travail de la Division de statistique et de la Conférence, que le Bureau recommande à la Conférence d'approuver (**CES/2002/5**), en vue de la transmettre à la CEE et à son groupe d'experts du programme de travail.

Le document **CES/2002/3/Add.7** a lui aussi de l'importance car il apporte des renseignements à jour sur les résultats des travaux exécutés au titre de projets inscrits au programme de travail de la Conférence depuis la réunion de février du Bureau.

Point 6: Examen du suivi du séminaire

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants examineront les questions soulevées au cours du débat du mardi 11 juin sur l'avenir de la Conférence et dans le cadre de la table ronde qui suivra la partie de la réunion plénière consacrée à la célébration officielle du cinquantième anniversaire de la Conférence, durant la matinée du mercredi 12 juin.

Point 7: Adoption du rapport et clôture de la réunion plénière

La Conférence devra adopter le rapport de la réunion plénière de 2002 avant de clore ses travaux. Pour que cela puisse se faire aussi rapidement que possible et dans le laps de temps imparti, le Bureau a prié le secrétariat de suivre la même procédure que lors des réunions plénières récentes de la Conférence. Le rapport sera donc concis et limité autant que possible aux décisions prises par la Conférence au cours de la réunion plénière. Puisque le débat qui aura lieu dans le contexte de la partie de la réunion plénière consacrée à la célébration officielle du cinquantième anniversaire de la Conférence (point 5 de l'ordre du jour) s'apparente à un débat dans le cadre d'un séminaire, qui ne conduit généralement pas à l'adoption de décisions, le projet

de rapport n'en fera pas état. Toutefois, comme indiqué plus haut, un compte rendu succinct de ce débat sera établi après la clôture de la réunion et envoyé à tous les membres de la Conférence dans les deux semaines à peu près suivant la fin de la réunion. Ce compte rendu sera également intégré à la version définitive du rapport de la réunion plénière qui sera établie environ un mois après la clôture de la réunion. Cette version sera par ailleurs diffusée sur le site Web de la CEE consacré à la réunion plénière.

Les représentants sont priés de limiter leurs propositions de modification du rapport à des changements portant sur le fond (c'est-à-dire visant à corriger des erreurs ou omissions importantes). Ils sont également priés de présenter leurs propositions de modification par écrit et – si possible – en anglais avant l'examen du point relatif à l'adoption du rapport.

Le secrétariat distribuera chaque partie du projet de rapport dès qu'elle sera disponible, durant la réunion, dans chacune des trois langues de travail officielles de la CEE.

Annexe I : Liste des documents d'information pour la réunion plénière de 2002

Les documents complémentaires ci-après contiennent des **informations d'ordre général** se rapportant à quelques-uns des points de l'ordre du jour provisoire. Ils sont classés par point de l'ordre du jour. Le Bureau estime qu'aucun des documents énumérés ci-après ne doit être débattu à la réunion plénière. Les documents qui doivent faire l'objet d'un **débat** à la réunion plénière sont indiqués dans le tableau figurant à la page 4.

Point 1 de l'ordre du jour

Document

Règles de procédure à suivre pour assurer l'efficacité des réunions plénières

CES/821

Point 3 de l'ordre du jour

Activité de programme 1: Organisation et fonctionnement des services de statistique

EP 1.2 : Rapport de la réunion d'octobre 2001 du Bureau de la Conférence des statisticiens européens

CES/BUR.2002/8

EP 1.2 : Rapport de la réunion de février 2002 du Bureau de la Conférence des statisticiens européens

CES/BUR/2002/20

EP 1.2: Rapport du séminaire sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle

CES/2002/29

EP 1.3: Rapport du séminaire sur le suivi social du développement humain

CES/2002/30

Activité de programme 2: Infrastructure technique et autres questions communes

EP 2.1: Rapport du séminaire commun CEE/Eurostat d'avril 2002 sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes

CES/SEM.47/2

EP 2.2: Rapport de la réunion de travail commune CEE/Eurostat de février 2002 sur la communication électronique de données

CES/2002/28

EP 2.2: Rapport de la réunion de travail de mai 2002 sur l'édition des données statistiques

CES/2002/24

EP 2.3: Rapport de la réunion de travail CEE/Eurostat de mars 2002 sur les métadonnées statistiques

CES/2002/23

- EP 2.6: Rapport de la réunion de travail de septembre 2001 sur les questions méthodologiques touchant l'intégration des statistiques et de la géographie CES/2002/25

Activité de programme 3: Statistiques économiques

- EP 3.1: Rapport de la réunion commune CEE/Eurostat/OCDE d'avril 2002 sur la comptabilité nationale CES/AC.68/2002/2
- EP 3.9: Rapport de la consultation commune de novembre 2001 sur le Programme de comparaisons européennes 2000 CES/2002/22
- EP 3.9: Rapport de la réunion commune CEE/OIT de novembre 2001 sur les indices des prix à la consommation CES/AC.49/2001/2
- EP 3.10: Rapport de la réunion commune d'octobre 2001 sur les statistiques alimentaires et agricoles en Europe CES/AC.61/2001/21
- EP 3.14: Rapport du séminaire commun CEE/Eurostat de juin 2001 sur les registres des activités industrielles et commerciales CES/SEM.46/2

Activité de programme 4: Statistiques sociales et démographiques

- EP 4.4: Rapport du séminaire commun CEE/Eurostat/OIT de mai 2002 sur la mesure de la qualité de l'emploi CES/SEM.48/2

Activité de programme 5: Statistiques de l'environnement

- EP 5.1: Rapport de la réunion de travail d'octobre 2001 sur les statistiques de l'environnement CES/2002/26
